

Projet Valet à Roissy CDG - Zone de stockage

Le plan "projet d'aménagement de la base arrière" présente l'organisation du stockage véhicules déployée par Ector, opérateur du Valet désigné par ADP. Cet opérateur utilise un logiciel qui optimise au maximum le stationnement des véhicules sur la parcelle, tout en conservant **une bande de circulation de 5 mètres** de large en périphérie.

Le principe du stockage Valet est de **garer les véhicules en mode "bloc"** pour gagner jusqu'à 30% de capacité par rapport à un parking classique. Les véhicules sont garés :

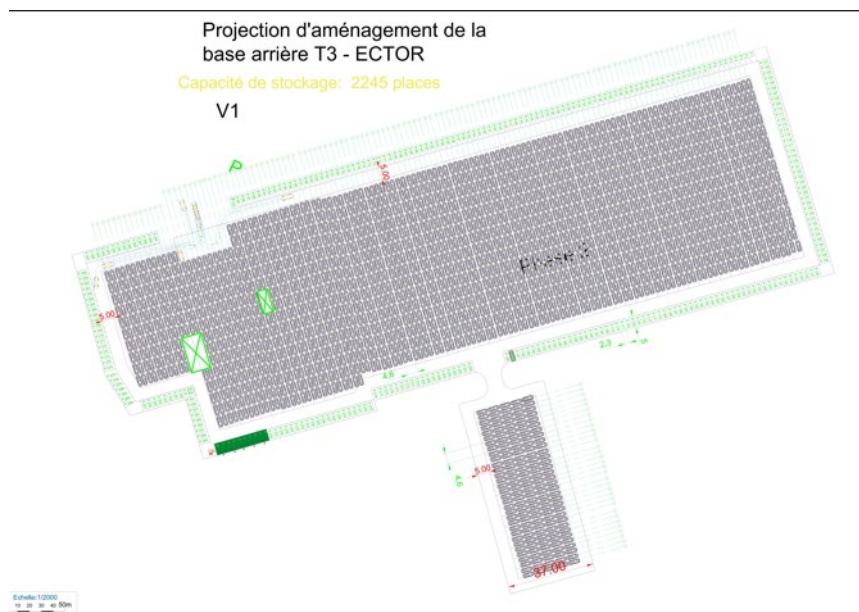
- **en ligne au centre** (voir zoom n°1) ;
- **en périphérie un seul véhicule le long des contours de la parcelle** (voir zoom n°2) ;
- **Entre les deux, une circulation est préservée** (voir zoom n°3).

Le prestataire gare les véhicules en ligne selon la date de restitution au client : les véhicules d'une même allée seront sortis le même jour pour retour sur la zone de réception des clients.

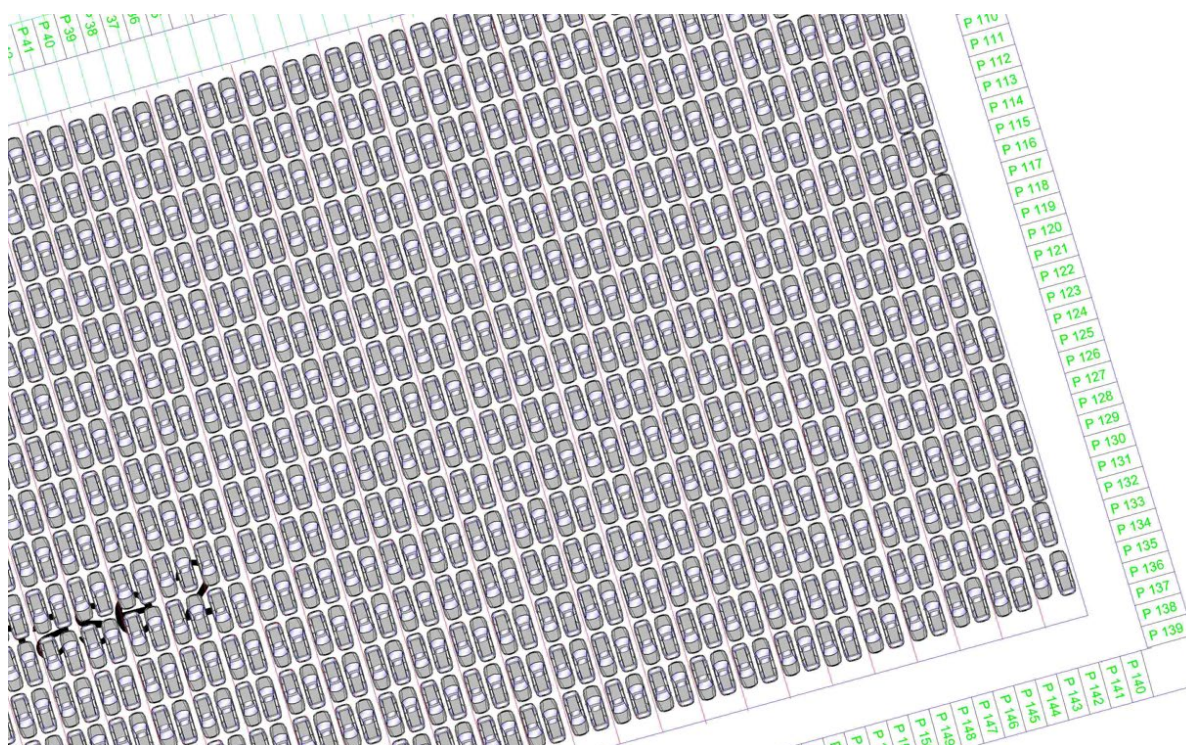
Pour rappel, cette emprise n'est pas un parc de stationnement public, mais une **zone de stockage véhicules** destiné à l'opérateur du Valet.

Au Sud-Ouest, des places équipées de **bornes de recharges électriques** sont prévues (voir zoom n°4).

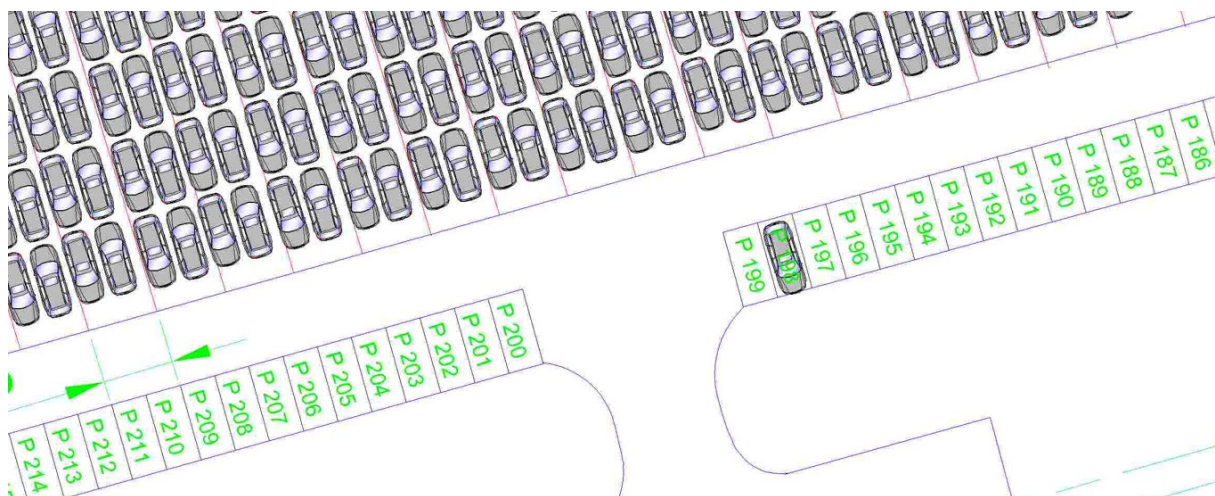
0. Plan



1. Zoom n°1 : stationnement central



2. Zoom n°2 : stationnement périphérique (places numérotées en vert P XXX)



3. Zoom n°3 : bande de circulation



4. Zoom n°4 : places équipées de bornes de recharge électriques (places sur fond vert)

